



**INFORMATION IMPORTANTE - CORG N°9
COMMISSION DES GRADES LIGUE COTE D'AZUR 2010/2011
A TOUS LES CLUBS DE LA LIGUE COTE D'AZUR**

Toulon, le lundi 16 mai 2011



**FORMALITES D'INSCRIPTION
POUR LES PASSAGES DE GRADES
1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Dan**

Les inscriptions doivent être adressées par courrier uniquement, **avec l'ensemble des pièces demandées dans le dossier de candidature 30 jours francs avant la date du passage de grades, le cachet de la poste faisant foi** à l'adresse suivante :

Monsieur le Président de la LIGUE COTE D'AZUR
71-81 Rue Revel - 83000 TOULON

Téléphone : 04 94 23 36 39 - 09.75.30.48.62

IMPORTANT : PIECES A JOINDRE AVEC CE DOCUMENT

- Le **formulaire d'inscription** rempli lisiblement à récupérer sur le site de la ligue côte d'azur rubrique grades.
- **ATTENTION** : Photo à joindre à la page « épreuve pour l'obtention de l'examen » dans votre passeport sportif
- Le certificat médical de non contre-indication à la pratique du Karaté ou de l'art martial affinitaire. Ce certificat est valable pour l'ensemble de la saison sportive en cours.
- Un chèque de 35 € à l'ordre de la Ligue Côte d'Azur de Karaté et D.A.
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Une enveloppe au format A5 (demi format A4), affranchie au tarif lettre (0.58 €) en vigueur à l'adresse du candidat pour l'envoi de la convocation.
- Une enveloppe au format A4, affranchie à 1.40 € à l'adresse du candidat pour l'envoi du diplôme, carte et passeport.

- Pensez à porter votre carte d'identité le jour de l'examen**

Le nouveau règlement de passages de grades impose de nombreuses contraintes d'organisation **dans le but d'offrir aux candidats des passages de grades de qualité** notamment la mise en place de session d'examen avec un maximum de 30 candidats.

Le dossier de candidature n'est valable que pour un seul et unique examen.

En conséquence, les candidats ayant obtenu une ou plusieurs U.V lors de l'examen précédent devront reconstituer leur dossier.

Cependant après avis de la CSDGE, en cas de réinscription pour un examen de passage de grades **lors de la même saison sportive de septembre à juin, le candidat ne devra fournir que la fiche d'inscription et la copie de la page dan où les UV obtenues sont mentionnées accompagnées du règlement de son passage.** Ces éléments d'inscription doivent parvenir toutefois dans le délai d'un mois avant le nouveau passage.

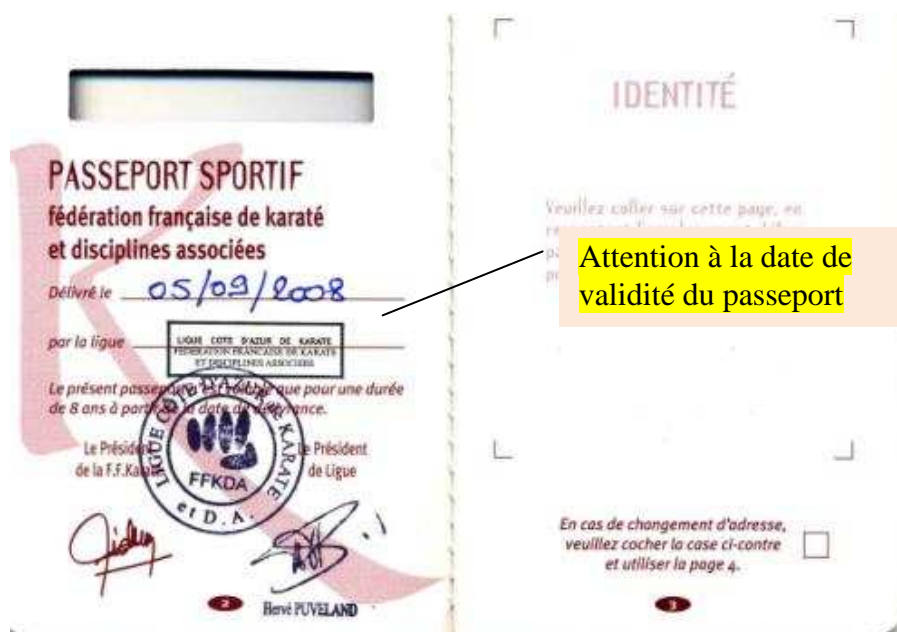
DOSSIER DE CANDIDATURE

Ce dossier permet de vérifier au préalable la conformité de la demande d'inscription.

La feuille d'inscription individuelle 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} dan de la ligue côte d'azur correctement remplie et signée (**à récupérer sur le site de la ligue, rubrique grades informations**).

La photocopie du passeport sportif en cours de validité (valable 8 ans) :

- ✓ Photocopie de la page identité du candidat(e)



- ✓ photocopie de la page d'authentification des grades du passeport sportif fédéral ou du carnet de grades (ceinture marron depuis un an)

Grades	Signature (non lisible) de l'enseignant qui délivre le grade	Date d'obtention
1 ^{er} KYU		
2 ^e KYU		
3 ^e KYU		
4 ^e KYU		
5 ^e KYU		
6 ^e KYU		

Grades	Date d'obtention	Le Directeur Technique National	Le Président Fédéral
C.A. 1 ^{er} Dan			
C.A. 2 ^e Dan			
C.A. 3 ^e Dan			
C.A. 4 ^e Dan			
C.A. 5 ^e Dan			
C.A. 6 ^e Dan			
C.A. 7 ^e Dan			
C.A. 8 ^e Dan			
C.A. 9 ^e Dan			
C.A. 1 ^{er} Dan			

Etre ceinture marron depuis un an

Délai nécessaire entre les grades

- ✓ de la page licences avec le délai nécessaire pour le grade présenté

TIMBRE DE LICENCE

CERTIFICAT MÉDICAL

Le médecin certifie la non-contre-indication de la pratique des disciplines fédérées et de la compétition.

Date : _____

Observations particulières du Médecin : _____

Signature et cachet du Médecin : _____

Dr. _____, représentant légal, autorise l'enfant _____ à participer aux compétitions de karaté pour la saison 20...-20... ainsi que la prise en charge médicale pour tout incident survenant pendant les manifestations.

Fait le _____

Signature _____

TIMBRE DE LICENCE

CERTIFICAT MÉDICAL

Le médecin certifie la non-contre-indication de la pratique des disciplines fédérées et de la compétition.

Date : _____

Observations particulières du Médecin : _____

Signature et cachet du Médecin : _____

Dr. _____, représentant légal, autorise l'enfant _____ à participer aux compétitions de karaté pour la saison 20...-20... ainsi que la prise en charge médicale pour tout incident survenant pendant les manifestations.

Fait le _____

Signature _____

Si le certificat médical est noté inutile de la fournir en format papier

Joindre le nombre de licences demandées dont celles de l'année en cours

